



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 avril 2022
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est le soixante-dix-huitième à être soumis en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité, du paragraphe 10 de sa résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de sa résolution 2191 (2014), du paragraphe 5 de sa résolution 2258 (2015), du paragraphe 5 de sa résolution 2332 (2016), du paragraphe 6 de sa résolution 2393 (2017), du paragraphe 12 de sa résolution 2401 (2018), du paragraphe 6 de sa résolution 2449 (2018), du paragraphe 8 de sa résolution 2504 (2020), du paragraphe 3 de sa résolution 2533 (2020) et du paragraphe 5 de sa résolution 2585 (2021). Dans les quatre dernières résolutions citées, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui soumettre au moins tous les 60 jours un rapport sur l'application de ses résolutions par l'ensemble des parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations communiquées sont fondées sur des données auxquelles les organismes des Nations Unies présents sur le terrain ont eu accès et sur des renseignements provenant de sources gouvernementales syriennes et d'autres sources pertinentes. Les données communiquées par les organismes des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur les mois de février et de mars 2022.

II. Principaux faits nouveaux

Points essentiels

1. Les violences – frappes aériennes, tirs d'artillerie croisés et affrontements – se sont poursuivies dans la zone de désescalade d'Edleb, dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. Le nombre de cas de maladie à coronavirus (COVID-19) est demeuré élevé.
2. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé des attaques, au cours desquelles au moins 92 civils (dont



4 femmes et 25 enfants) ont été tués. En outre, au moins 113 civils (dont 13 femmes et 57 enfants) ont été blessés.

3. Dans l'ensemble du pays, quelque 14,6 millions de personnes ont toujours besoin d'une aide humanitaire, soit une augmentation de 1,2 million depuis l'année dernière, inégalée depuis le début du conflit syrien en 2011.

4. Les civils ont continué de pâtir de la crise économique dans tout le pays. Environ 12 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Février a été le sixième mois consécutif au cours duquel le prix mensuel du panier alimentaire standard a été le plus élevé que jamais. Il a également vu l'indice mondial des prix alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture atteindre son plus haut niveau depuis février 2011.

5. Il reste difficile d'avoir accès à un approvisionnement en eau sûr et fiable dans le nord du pays. À la station d'Alouk, le pompage n'a fonctionné que de manière intermittente pendant la période considérée.

6. Le virus de la COVID-19 a continué de se propager dans certaines parties du pays, les taux de transmission restant élevés, ce qui a exacerbé une situation humanitaire déjà catastrophique. Bien que la vaccination soit en cours dans tout le pays, seulement environ 7,1 % de la population avait été entièrement vaccinée à la fin de la période considérée, et 12,1 % de la population avait reçu au moins une dose.

7. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de fournir une aide humanitaire partout en République arabe syrienne. Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une aide alimentaire à 5,3 millions de personnes en février et à 5 millions de personnes en mars, dans les 14 provinces. En février, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a permis à plus de 1,1 million de personnes d'avoir accès à des services sociaux essentiels dans les 14 provinces, notamment en matière de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement, d'éducation et de protection sociale, ainsi que la participation et le développement des adolescents et adolescentes. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a fourni à quelque 416 500 réfugiés palestiniens une assistance pécuniaire couvrant deux mois de frais de subsistance.

8. Le camp de Hol a été attaqué plusieurs fois pendant la période considérée ; les dernières attaques, datant des 28 et 29 mars, ont fait 3 morts et au moins 13 blessés et ont perturbé la prestation des services humanitaires.

9. L'accès en République arabe syrienne demeure complexe, les divers secteurs géographiques n'étant pas desservis de la même manière et les services étant régis par des modalités différentes. Le 30 mars 2022, les organismes des Nations Unies ont pu faire une troisième livraison d'aide à travers les lignes de front à destination de Sarmada, dans le nord-ouest du pays. Le PAM, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation mondiale de la Santé ont donné 14 camions de produits alimentaires et non alimentaires, qui ont été acheminés des entrepôts des Nations Unies à Alep jusqu'aux entrepôts du PAM à Sarmada et Dana.

Point de la situation humanitaire

3. Dans certaines régions, notamment dans le nord-ouest, le nord-est et le sud, les civils ont continué de pâtir des hostilités. Des civils ont été tués et blessés par des frappes aériennes, des frappes terrestres, des attaques perpétrées au moyen de divers types d'engins explosifs improvisés et des coups de feu. Les hostilités ont également causé des dégâts de biens de caractère civil, ce qui a compromis encore plus l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance.

4. Les frappes aériennes, les bombardements mutuels et les affrontements entre les groupes d'opposition armés non étatiques et les forces gouvernementales et pro-gouvernementales à travers les lignes de confrontation dans le nord-ouest du pays se sont poursuivis, bien que le rythme en ait diminué au cours de la période considérée par rapport à la fin 2021. Dans le nord-ouest, plus de 2,8 millions de personnes, dont nombre de femmes et d'enfants, étaient toujours déplacées. Les attaques incessantes contre la population civile dans le nord-ouest, notamment les enfants, les femmes et les adolescentes, exposent ces catégories de personnes à de graves violations du droit international humanitaire et entravent l'accès des femmes et des adolescentes à des soins de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux services spécialisés en matière de violence fondée sur le genre, vitaux pour elles. La contamination par les explosifs reste répandue.

5. Daech, désigné comme groupe terroriste par le Conseil de sécurité, a continué de lancer des attaques, y compris contre des civils, dans les provinces de Deïr el-Zor et de Hassaké et dans la partie est des faubourgs de Homs.

6. Les besoins humanitaires dans la République arabe syrienne sont à leur plus haut niveau depuis le début du conflit il y a plus de 10 ans. Au moment de la rédaction du présent rapport, on estime que 14,6 millions de personnes environ ont besoin d'une aide humanitaire, soit plus de 1,2 million par rapport à 2021. Plus de 10 ans de conflit ont infligé d'immenses souffrances aux civils, en particulier aux plus vulnérables, tels que les enfants, qui ont été victimes d'exactions et de violations graves des droits humains et du droit international humanitaire. Plus récemment, la détérioration grave et accélérée de l'économie et les effets des changements climatiques (hivers rigoureux et accès limité à l'eau pendant l'été) sont devenus les principaux facteurs alimentant les besoins, aggravant encore les vulnérabilités.

7. Selon une évaluation à l'échelle nationale de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance à l'échelle nationale, qui figure dans l'Aperçu des besoins humanitaires 2022, 12 millions de personnes vivent une insécurité alimentaire aiguë, 1,9 million d'autres risquant de sombrer dans l'insécurité alimentaire. Il y aurait plus de 51 % de personnes en situation d'insécurité alimentaire par rapport à 2019 – avant la crise économique, la hausse des prix alimentaires mondiaux et le début de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Ces 12 millions de personnes comprennent 1,9 million de personnes dans des camps qui sont considérées comme totalement dépendantes de l'aide humanitaire.

8. Les civils ont continué de subir de plein fouet la crise économique qui sévit dans tout le pays, en particulier les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Lorsque les moyens de subsistance sont perturbés, les femmes et les filles sont encore plus exposées à la violence fondée sur le genre et à l'exploitation, ce qui favorise des mécanismes d'adaptation nuisibles et met à rude épreuve la capacité des familles et des communautés à protéger les enfants, en particulier les adolescentes. D'après le Programme alimentaire mondial (PAM), février a été le sixième mois consécutif au cours duquel le prix du panier alimentaire standard calculé sur une base mensuelle a été le plus élevé depuis que le suivi a commencé en 2013. Février 2022 a également vu l'indice des prix alimentaires de la

FAO atteindre son plus haut niveau depuis février 2011. La hausse des prix est imputable à divers facteurs, notamment une baisse de la production agricole due à une décennie de conflit, la dépréciation nominale de la livre syrienne, les pénuries de combustible et une augmentation à l'échelle mondiale des prix des produits de base et des combustibles, exacerbée par la guerre en Ukraine.

9. Le 1^{er} février, le Gouvernement de la République arabe syrienne a modifié les conditions permettant aux citoyens syriens de pouvoir acheter des biens subventionnés par l'État, indiquant que 15 % des ménages syriens (environ 600 000) étaient ainsi touchés. D'après d'autres sources, jusqu'à 21 % des personnes auparavant bénéficiaires pourraient ne plus avoir accès à ces biens subventionnés. Ces changements interviennent alors que le pays traverse l'une des pires crises économiques de son histoire. Cette décision a provoqué des manifestations à Soueïda.

10. À l'échelle du pays, quelque 4,5 millions de personnes ont eu un besoin urgent d'assistance pendant l'hiver. Dans le nord-ouest, où 1,7 million de civils, des femmes et des enfants en majorité, vivent dans des camps et des établissements informels, plus de 250 000 personnes ont été touchées par les intempéries hivernales à Edleb et dans le nord d'Alep.

11. Des millions de personnes dans le pays n'ont pas un accès fiable à une eau salubre en quantité suffisante. Cela tient à divers facteurs, notamment la baisse du niveau de l'Euphrate, l'irrégularité et la faiblesse des précipitations, la capacité opérationnelle réduite des stations de pompage, des coupures d'électricité et des perturbations du réseau de distribution d'eau en partie du fait des hostilités. La hausse des températures prévue au cours de la prochaine période considérée entraînera probablement une augmentation de la demande en eau. La prévalence des maladies transmises par l'eau dans les zones touchées a sensiblement augmenté, mettant à rude épreuve un système de santé publique déjà affaibli par des années de conflit et saturé par la pandémie de COVID-19. L'accès limité à l'eau potable a une incidence sur les pratiques d'hygiène menstruelle des femmes et des filles et augmente le risque d'infections, ce qui nuit à leur santé sexuelle et reproductive. De plus, la faiblesse des précipitations et la réduction de l'irrigation ont entraîné la perte de récoltes et de moyens de subsistance agricoles.

12. En mars, les partenaires humanitaires ont prévenu qu'une pénurie d'eau sans précédent en 2021 et des précipitations historiquement faibles, associées à la crise économique, auraient des conséquences catastrophiques pour les agriculteurs et les éleveurs en 2022. En grande partie parce que les cultures pluviales n'ont rien donné, 18 sous-districts du nord-est du pays, dont 13 dans la province de Hassaké, ont enregistré des pertes de plus de 75 % de la superficie récoltée. Les agriculteurs se sont dit très préoccupés par la pénurie de fourrage et d'aliments pour animaux dans le nord-est et par l'augmentation des prix de ces produits.

13. Pendant la période considérée, la station d'eau d'Alouk n'a fonctionné que par intermittence et s'est complètement arrêtée une fois, du 22 au 24 mars, essentiellement du fait de la faible tension du réseau électrique et des problèmes d'entretien de la station, malgré les multiples interventions des équipes chargées de l'entretien. Le pompage de l'eau a repris le 25 mars. Ces arrêts et le fonctionnement à faible capacité entravent l'accès à l'eau pour plus de 960 000 personnes, notamment celles qui vivent dans des camps comme celui de Hol.

14. Des perturbations de l'approvisionnement en eau potable et pour l'agriculture ont encore été signalées dans la ville de Bab et ses environs, touchant quelque 185 000 personnes. Bab figure parmi les sous-districts à avoir fait état du plus grand nombre de maladies transmises par l'eau dans l'ensemble du pays depuis mars 2017. L'ONU

continue de se mobiliser pour que l'approvisionnement en eau de la ville de Bab reprenne à partir de la station d'Aïn el-Beïda et qu'une évaluation technique soit faite.

15. Quelque 56 000 personnes, dont 94 % de femmes et d'enfants, se trouvaient encore au camp de Hol. La situation en matière de sécurité a continué de se détériorer, causant des morts et des blessés, y compris chez les enfants. Les 28 et 29 mars, les violences ont fait 3 morts parmi des civils, dont 1 enfant, et au moins 13 blessés. Les partenaires humanitaires ont fait face à plusieurs incidents dans le camp de Hol, notamment à des attaques délibérées contre leurs installations dans l'annexe. Dans ce contexte, et alors que l'accès des résidents à la nourriture, aux soins médicaux, à l'eau potable, à la protection et aux autres services de base reste limité, même actuellement, l'interruption des activités humanitaires, y compris l'assistance vitale, ont continué du 16 mars jusqu'à la fin de la période considérée.

16. L'ONU ne parvient toujours pas à aider les 10 500 personnes environ qui vivent à Roukban. Elles continuent de vivre dans des conditions épouvantables : leur accès à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé et aux autres services de base est limité. L'ONU a continué de faire tout son possible pour qu'un accès humanitaire soit immédiatement mis en place et qu'une aide humanitaire parvienne sans délai aux personnes toujours dans le camp. Le 8 mars, une quatrième mission d'évaluation interinstitutions des Nations Unies a été menée au refuge collectif Mahmoud Othman dans la ville de Homs, qui accueille d'anciens résidents de Roukban qui en étaient partis volontairement.

17. Après l'escalade des hostilités à la suite de l'attaque par Daech de la prison de Sinaa dans la ville de Hassaké, le 20 janvier, la majorité des 45 000 personnes déplacées sont rentrées chez elles. Le 5 février 2022, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a rencontré des enfants détenus dans le centre de détention de Ghoueïran et demandé leur libération immédiate et des solutions durables pour eux et les milliers d'enfants placés en détention ou dans les camps dans le nord-est. L'organisation a réaffirmé qu'elle était prête à renforcer son aide vitale et les ressources pour l'évaluation individuelle des enfants, et a demandé aux États dont ces enfants sont originaires qu'ils les rapatrient.

18. Une augmentation des cas de COVID-19 a été constatée. Les taux de transmission de la COVID-19 dans certaines parties du pays sont demeurés élevés et sont probablement bien supérieurs aux chiffres officiels ; à la fin mars, le taux de décès des malades de la COVID-19 était de 5,6 %. Le système de soins de santé, affaibli par des années de conflit, n'est pas en mesure de faire face. Les capacités de laboratoire demeurent insuffisantes et le matériel médical ainsi que les équipements de protection tout comme l'oxygène se font rares. De plus, La COVID-19 empêche le bon déroulement du programme de vaccination pour les enfants et l'accès par les femmes et les adolescentes aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris les services de santé maternelle.

19. Des vaccinations sont en cours dans toute la République arabe syrienne, dans des établissements de santé fixes et dans les zones rurales grâce à des équipes médicales mobiles. Rien que 7,1 % de la population avait été complètement vaccinée à la fin mars, et 12,1 % avait reçu au moins une dose. En tout 2,8 millions de doses avaient été administrées, soit 1,9 million de personnes vaccinées. Les provinces présentant le pourcentage le plus élevé de personnes complètement vaccinées sont Qouneïtra (14,82 %), Damas (12,81 %) et Edleb (12,36 %), tandis que les provinces de Raqqa (2,36 %), de Hassaké (3,07 %) et de Deïr el-Zor (4,51 %), avaient les pourcentages les plus faibles.

20. L'approvisionnement en combustibles a continué de baisser dans l'ensemble du pays, les pénuries entraînant une hausse des prix. En mars, on a observé une

augmentation considérable du prix des produits dérivés du pétrole. Les pénuries de combustible et les coupures d'électricité prolongées qui en résultent se sont répercutées sur la prestation des services de base, notamment dans les domaines de la santé et de l'eau. L'accès à l'électricité figure parmi les besoins les plus souvent mentionnés de la population, un tiers des ménages syriens recevant moins de deux heures d'électricité par jour. Les coupures d'électricité ont une incidence négative sur les services essentiels ; elles compromettent la qualité des services liés à l'éducation et à la santé, ainsi que la fourniture de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (eau potable ou traitement des eaux usées). La crise économique et la réduction des dépenses familiales qui en résulte ont souvent une incidence disproportionnée sur la mobilité et l'accès aux services de base des femmes et des enfants, notamment pour ce qui est des services de santé reproductive et de protection.

Point de la situation générale

21. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a convoqué la septième session, facilitée par l'ONU, à Genève, du 21 au 25 mars, de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle syrienne, une entité fiable, équilibrée et représentative dirigée et contrôlée par les Syriens. Pendant cinq jours, les membres de la Commission ont examiné des projets de textes constitutionnels portant sur quatre titres : i) un texte sur les bases de la gouvernance ; ii) un texte sur l'identité de l'État ; iii) un texte sur les symboles de l'État ; et iv) un texte sur la structure et les fonctions des autorités publiques. Le cinquième jour, toutes les délégations ont proposé qu'au moins plusieurs des textes présentés soient revus, certaines dans le but de prendre en compte les débats et de réduire les différences. Pour d'autres textes, il n'a été suggéré aucune modification.

22. À Genève, en marge de la session de la Commission constitutionnelle et tout au long de la période considérée, et à Amman, Ankara, Antalya, Damas, Moscou et Washington, l'Envoyé spécial a poursuivi son dialogue diplomatique avec les parties syriennes et des interlocuteurs internationaux et régionaux, afin d'examiner le processus politique plus large mandaté par la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et les moyens de porter le débat au-delà du volet constitutionnel.

23. L'Envoyé spécial a poursuivi le dialogue avec le Comité consultatif des femmes syriennes et des membres de la société civile syrienne, venus en Suisse, qui continuent de donner leur point de vue sur les questions liées au processus politique.

Protection

24. Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les civils ont continué de subir les conséquences directes et indirectes du conflit armé et de la violence. Du 1^{er} février au 31 mars 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé des attaques dans le pays, au cours desquelles au moins 92 civils, dont 4 femmes et 25 enfants, ont été tués, et au moins 113 civils, dont 13 femmes et 57 enfants, blessés, notamment par des frappes aériennes, des frappes terrestres, des attaques à l'engin explosif improvisé, des explosions de restes explosifs de guerre, ainsi que des affrontements armés et des assassinats ciblés commis par diverses parties au conflit.

25. Nombre de ces attaques semblaient viser des populations civiles ou ont été menées à proximité de lieux à caractère civil, comme des zones résidentielles et des marchés locaux.

26. Dans le sud-ouest du pays, les atteintes à la sécurité se sont poursuivies dans les provinces de Deraa, de Qouneïtra et de Soueïda : attentats à l'engin explosif

improvisé, assassinats ciblés, échanges de tirs et affrontements limités, enlèvements, impliquant divers acteurs, notamment les forces gouvernementales syriennes, les milices progouvernementales et d'anciens membres de groupes d'opposition armés non étatiques, Daech et des éléments non identifiés.

27. Les parties au conflit ont continué de procéder à des détentions arbitraires, y compris des militants des médias sociaux et des journalistes, dans les zones sous leur contrôle effectif. Dans la plupart des cas recensés par le HCDH, les personnes détenues n'étaient pas informées des motifs de leur détention ni de leur droit à une procédure régulière. Leur famille ne pouvait obtenir d'informations sur l'endroit où elles se trouvaient, ce qui faisait craindre, dans certains cas, une disparition forcée.

28. Le HCDH a continué de recueillir des informations sur des cas de personnes décédées en détention, prétendument de causes naturelles. Les familles apprennent ces décès soit par hasard soit lorsque les autorités les contactent directement. Bien souvent, les personnes concernées semblaient avoir été victimes d'une disparition forcée et on ne sait qu'elles ont été détenues par le Gouvernement qu'à l'annonce du décès. Le corps est rarement restitué à la famille. Celle-ci n'a pas non plus la possibilité de contester la cause du décès consigné sur l'acte ou de s'enquérir de l'endroit où se trouve le corps.

29. Les parties au conflit ont continué de s'en prendre systématiquement aux civils (meurtres, privation arbitraire de liberté, torture, mauvais traitements, enlèvements et décès en détention, notamment) et de violer les droits des civils à la liberté de circulation, à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique et d'association. Les femmes et les filles demeurent exposées à de multiples formes de violence fondée sur le genre, notamment le mariage précoce.

30. En raison des hostilités, il est difficile pour les civils d'accéder aux soins de santé et à l'éducation. Les populations civiles continuent de faire l'objet d'intimidation par les parties au conflit ou d'être prises systématiquement pour cibles, comme les professionnels de l'éducation, de la santé et des médias ainsi que le personnel humanitaire.

31. Une augmentation des suicides chez les femmes a été signalée par les prestataires de services liés à la violence fondée sur le genre. Pour davantage de communautés et de quartiers qu'en 2021 (71 % contre 62 %), le mariage précoce est considéré comme un problème, ce qui en fait l'un des mécanismes d'adaptation nuisibles les plus largement adoptés dans le pays.

32. La République arabe syrienne continue de figurer parmi les pays à signaler le plus grand nombre au monde de victimes directes d'incidents liés à des engins explosifs. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a estimé qu'en moyenne, pour la seule année 2021, quatre incidents liés à des engins explosifs ont été enregistrés par jour et que 805 personnes ont été tuées par des mines et des engins non explosés.

33. Au cours de la période considérée, l'équipe spéciale de pays (surveillance et information) a procédé à des vérifications au sujet d'un acte d'agression qui s'était soldé par des dégâts causés à des établissements scolaires. Le 3 février 2022, un tir d'artillerie a endommagé l'école Ittihad dans la ville d'Afrin, dans la province d'Alep. Huit civils, dont quatre enfants, ont également été blessés lors de cette attaque. D'autres faits doivent encore être confirmés dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information des Nations Unies.

34. Pendant la période considérée, une attaque contre le personnel de santé a été signalée dans le cadre du système mis en place par l'OMS pour la surveillance des attaques visant les services de santé. L'attaque a touché un hôpital du district d'Izaz, causant des dégâts légers à un service de consultations externes et blessant un patient.

Intervention humanitaire

35. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de fournir une aide humanitaire partout en République arabe syrienne (voir tableau 1). Ainsi, le PAM a fourni une aide alimentaire à 5,3 millions de personnes en février et à 5 millions de personnes en mars (au 29 mars)¹ dans les 14 provinces. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a apporté son appui à 124 centres opérationnels (de quartier ou annexes) et a fait appel à près de 2 800 volontaires de proximité pour fournir des services intégrés de protection aux personnes relevant de sa compétence. Les équipes de sensibilisation aux risques liés aux explosifs formées par le Service de la lutte antimines ont dispensé des séances de sensibilisation à plus de 17 000 civils. En février, l'UNICEF, par l'intermédiaire de ses partenaires, a diffusé des messages d'une importance vitale visant à atténuer les risques liés aux engins explosifs, à l'intention de 143 578 enfants et 50 044 soignants.

36. En février, l'UNICEF a apporté une aide à 75 872 autres enfants (dont 40 047 filles) en leur offrant une éducation dans un cadre formel, dont 6 979 enfants dans le nord-ouest du pays. Dans le cadre de l'éducation non formelle, 39 922 enfants (dont 26 599 filles) ont bénéficié de services éducatifs, dont 14 731 enfants dans le nord-ouest du pays. De plus, l'UNICEF a distribué des vêtements d'hiver à 43 228 enfants (dont 21 449 filles). Grâce à leur programme conjoint d'aide en espèces et de bons d'achat, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), en partenariat avec le PAM, a fourni chaque mois des bons d'achat électroniques à une moyenne de 69 000 femmes enceintes et allaitantes pour acheter des articles d'hygiène. En février, le HCR a distribué des articles de première nécessité à 32 200 familles à travers le pays. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a distribué 130 199 traitements et facilité 79 135 procédures médicales. Dans le nord-est, le HCR et ses partenaires ont distribué des articles d'hiver dans huit camps, à un total de 32 300 familles, entre septembre 2021 et mars 2022.

37. L'ONU a continué d'accompagner la lutte contre la COVID-19 dans tout le pays, notamment en renforçant les capacités de surveillance et de diagnostic, en procédant à l'acquisition de fournitures et de matériel médical essentiel, en accompagnant la préparation clinique, en assurant la prestation de services de santé indispensables, en favorisant les mesures de protection dans les écoles, en cherchant à favoriser l'acceptation du vaccin par la population et en appuyant les campagnes de vaccination.

Tableau 1

Nombre moyen de personnes secourues chaque mois par l'ONU et d'autres organisations, toutes modalités confondues, en République arabe syrienne : février et mars 2022

<i>Entité</i>	<i>Nombre moyen de personnes secourues par mois</i>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	7 200
Organisation internationale pour les migrations	83 700
Service de la lutte antimines	19 000
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	205 200
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	1 137 160
Programme des Nations Unies pour le développement	186 600

¹ L'opération sera prolongée en avril pour atteindre tous les bénéficiaires.

<i>Entité</i>	<i>Nombre moyen de personnes secourues par mois</i>
Fonds des Nations Unies pour la population	200 500
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	208 000
Programme alimentaire mondial	5 200 000
Organisation mondiale de la Santé	800 000

38. Dans la République arabe syrienne, l'assistance fournie par les organismes des Nations Unies comprend l'assistance alimentaire fournie par le PAM à 3,8 millions de personnes en février et à 3,55 millions d'autres en mars (au 29 mars). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est venue en aide à 7 200 personnes dans le cadre de programmes réguliers. Les opérations de déminage humanitaire appuyées par le Service de la lutte antimines se sont poursuivies à Daraya, dans la province de Rif-Damas. En février, les équipes de déminage ont nettoyé 238 000 m² de terres agricoles, sur les 372 000 m² nettoyés depuis le début des opérations, ce qui correspond à une surface égale à 52 terrains de football. Le FNUAP est parvenu à assurer des services de santé reproductive et des services spécialisés dans la violence fondée sur le genre à 401 039 personnes dans les zones contrôlées par le Gouvernement. En février, une campagne de vaccination de routine sous les auspices de l'OMS a permis de vacciner 130 150 enfants de moins de deux ans.

39. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a fourni une assistance pécuniaire à 416 495 réfugiés palestiniens entre le 6 février et le 17 mars 2022, ainsi qu'une aide alimentaire et des articles non alimentaires à 169 830 et 1 872 réfugiés palestiniens, respectivement, entre le 1^{er} février et le 29 mars. L'Office n'a pas été en mesure de fournir une assistance pécuniaire pendant tout le trimestre et a réduit les montants mensuels de l'aide, en raison de problèmes de financement.

40. Dans le cadre de l'aide humanitaire transfrontière acheminée dans le nord-ouest de la République arabe syrienne pendant la période considérée, le PAM a fourni une aide alimentaire à environ 1,4 million de personnes en février et à 1,45 million de personnes en mars (au 29 mars). Entre le 1^{er} février et le 29 mars 2022, pour répondre aux besoins urgents en abris et en produits de première nécessité pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil, le HCR est venu en aide à 92 250 personnes au moyen de 11 transbordements transfrontières via le poste-frontières de Bab el-Haoua. L'Organisation internationale pour les migrations a apporté une aide multisectorielle à 167 507 personnes. Le FNUAP a également apporté un appui à plus 36 800 personnes sous la forme de services vitaux de prévention et d'intervention en matière de santé reproductive et axés sur la violence de genre. L'OMS a livré dans le nord-ouest du pays 13 camions de médicaments essentiels, d'équipement médical, de consommables, d'équipement de protection individuelle, de matériel de prévention et de lutte contre les infections et de kits d'urgence.

Fourniture et suivi de l'assistance transfrontière

41. Comme pour les programmes d'aide organisés à l'intérieur de la République arabe syrienne, les livraisons transfrontières sont effectuées dans le respect des principes humanitaires et sur la base d'évaluations indépendantes des besoins. Toutes les opérations de l'ONU sont menées à la suite de l'évaluation multisectorielle annuelle des besoins et des évaluations effectuées régulièrement dans le cadre des opérations de suivi. En fonction des besoins déterminés, l'ONU prépare, en

coordination avec ses partenaires humanitaires, les convois transfrontaliers correspondants.

42. L'aide acheminée au moyen du mécanisme de surveillance des Nations Unies fait l'objet d'un contrôle tout au long de l'itinéraire, qui s'effectue à quatre moments distincts : a) à la frontière par le mécanisme de surveillance des Nations Unies ; b) dans les entrepôts dans le pays ; c) aux points de distribution ; d) après la distribution aux bénéficiaires. En février et mars, le mécanisme a inspecté 13 convois de 1 272 camions et vérifié qu'il s'agissait bien d'articles humanitaires. Environ 75 % des chargements étaient des vivres, 23 % des articles non alimentaires, dont des abris et des articles pour passer l'hiver, et le reste des fournitures de santé et des produits nutritionnels, dont des vaccins et des produits de prévention contre la COVID-19. Les systèmes mis en place par les organismes de Nations Unies pour garantir la transparence et la mise en jeu des responsabilités sont adaptés aux besoins opérationnels au cas par cas. Des examens sont faits régulièrement pour veiller à ce que l'aide parvienne exclusivement aux civils qui en ont le plus besoin. Des systèmes sont en place pour enregistrer tout signalement d'aide qui ne parviendrait pas aux bénéficiaires prévus et prendre les mesures correctives nécessaires.

43. Le Secrétaire général décrit en détail ces mesures rigoureuses de suivi et de supervision dans ses rapports au Conseil de sécurité sur l'examen des opérations transfrontières des Nations Unies ([S/2018/617](#) et [S/2020/401](#)) et sur les opérations humanitaires des Nations Unies en République arabe syrienne ([S/2021/1030](#)).

Mécanismes de distribution transfrontière

44. Dans le nord-ouest du pays, l'assistance humanitaire est acheminée au moyen des différents mécanismes de distribution transfrontières de l'aide. Les denrées alimentaires et les articles non alimentaires sont donnés directement (assistance « en nature ») ou, dans certains cas, sous forme d'espèces ou de bons d'achat. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire ou non alimentaire en nature sont sélectionnés en fonction de l'évaluation des besoins faite par les organisations humanitaires et sur la base de critères d'éligibilité et de vulnérabilité convenus. Les partenaires humanitaires dans le nord-ouest procèdent aux distributions à un moment et en un lieu précis, souvent chaque mois, sur une place de marché ou un autre lieu central, ou vont de porte-à-porte (notamment à la suite des mesures préventives liées à la COVID-19). Les personnes concernées doivent présenter une pièce d'identité correspondant au nom inscrit sur les listes de distribution vérifiées par les partenaires de réalisation.

45. Les partenaires humanitaires utilisent les structures sanitaires existantes pour fournir des soins de santé vitaux aux groupes de population du nord-ouest du pays. Toute une gamme de services offrent d'autres formes d'assistance, notamment l'approvisionnement en articles de santé essentiels des installations médicales existantes, l'approvisionnement des écoles en combustible, les services de protection pour les cas de violence de genre et le soutien des activités de subsistance. Les médicaments sont distribués aux pharmacies ou aux installations médicales, qui les prescrivent sur ordonnance. L'aide comprend également le versement de salaires au personnel médical et aux enseignants.

Figure I
**Nombre de bénéficiaires ciblés par une aide humanitaire de l'ONU
 et de ses partenaires (voir annexe II) acheminée par convois humanitaires
 transfrontières, par type d'aide : février et mars 2022 (moyenne mensuelle)**

(En milliers)

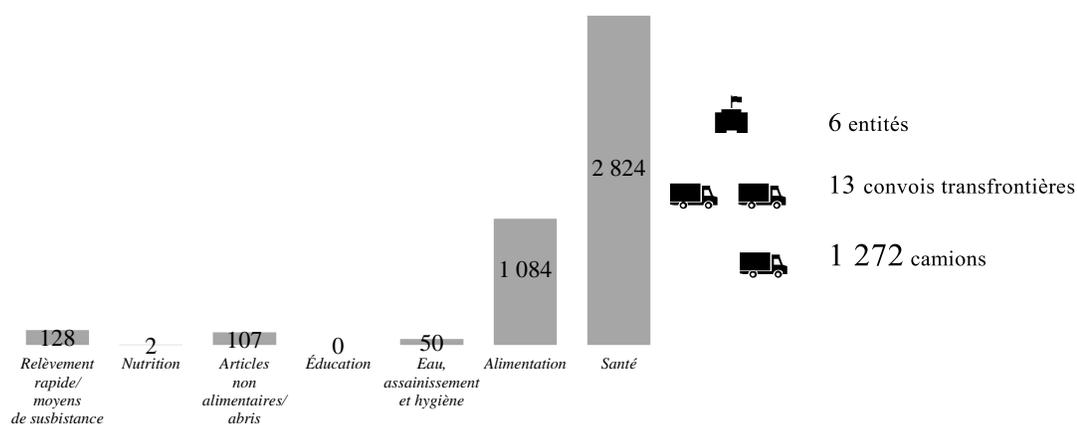


Tableau 2
**Nombre de bénéficiaires de l'aide transfrontière, par secteur et par district :
 février et mars 2022 (moyenne mensuelle)**

Province	District	Relèvement rapide/moyens de subsistance	Éducation	Alimentation	Santé	Articles non alimentaires/abris	Nutrition	Eau, assainissement et hygiène
Alep	Afrin	17 811	–	42 500	–	–	–	–
Alep	Bab	2 350	–	7 500	–	3 000	–	2 500
Alep	Izaz	7 050	–	123 388	–	27 404	–	3 250
Alep	Jarablos	175	–	50 000	–	6 000	–	11 100
Alep	Jabal Semaan	842	–	55 000	–	4 675	–	2 250
Edleb	Harem	40 423	–	673 576	1 882 503	40 065	1 731	8 800
Edleb	Edleb	58 915	–	132 500	941 468	25 500	–	22 500
Edleb	Jisr el Choughour	502	–	–	–	–	–	–

46. La Fédération de Russie a adressé à l'ONU des bulletins d'information établis par le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés, dans lesquels figuraient des informations sur l'aide humanitaire bilatérale fournie. D'autres États Membres ont également continué d'apporter une aide bilatérale ainsi que d'autres formes d'assistance humanitaire à la République arabe syrienne.

Activités de relèvement rapide et de subsistance

47. Les activités de relèvement rapide et de subsistance représentent un pilier essentiel de l'intervention humanitaire en République arabe syrienne, l'objectif étant de permettre aux personnes dans le besoin de retrouver leur mode de vie en leur fournissant des services essentiels et des moyens de subsistance pour qu'elles soient plus résistantes et mieux à même de faire face aux chocs futurs. En 2022, un montant d'environ 1,1 milliard de dollars, soit 26 % de la demande globale d'aide humanitaire

pour la République arabe syrienne, contribuera au relèvement rapide et à la résilience, comme le prévoient quelque 570 projets. Cette aide doit couvrir 66 % des besoins en matière d'éducation, 45 % des besoins en eau, assainissement et hygiène, et 22 % des besoins en matière de santé.

48. L'ONU et ses partenaires accompagnent des projets d'activités de relèvement rapide et concernant les moyens de subsistance axés sur cinq domaines : a) la réparation et la rénovation d'infrastructures civiles essentielles ; b) l'enlèvement des débris et des déchets solides ; c) les activités génératrices de revenus et les interventions fondées sur le marché ; d) la formation professionnelle et la formation qualifiante ; e) la cohésion sociale et les interventions communautaires. Beaucoup des activités de relèvement rapide exécutées durant la période considérée s'inscrivaient dans le cadre de programmes d'aide d'urgence visant à promouvoir le relèvement à long terme.

49. Les partenaires concernés par le relèvement rapide et les moyens de subsistance ont fourni des avoirs productifs à plus de 5 900 entreprises rurales et plus de 36 400 tonnes de déchets solides ont été éliminées dans diverses provinces. Environ 30 km de réseaux électriques ont été réparés ainsi que 56 km de réseaux d'irrigation et quatre km de réseaux d'égouts. Des initiatives de cohésion sociale ont été subventionnées dans 10 communautés, 793 ménages ont reçu une aide pour la réparation de leur logement, 65 entreprises ont reçu une aide et 72 quartiers ont été nettoyés. L'UNICEF a également remplacé les réseaux d'égouts dans deux villes, permettant à 246 600 personnes d'accéder à des services d'assainissement adéquats.

50. Au cours de la période considérée, 4 142 enfants souffrant de handicaps graves ont reçu des transferts en espèces et bénéficié de services de gestion de cas pour améliorer leurs moyens de subsistance et leur accès aux services essentiels. Des possibilités d'emploi régulier ont été offertes à 832 personnes, tandis que 1 523 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle et qualifiante et 529 personnes ont reçu un encadrement pour reprendre, développer ou lancer une initiative d'entrepreneuriat social ou commercial. Environ 2 360 possibilités de travail à court terme ont été créées et pour 18 923 ménages vulnérables, on a fait appel à des solutions du marché.

51. Dans le nord-ouest et le nord-est du pays, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires concernés par le relèvement rapide et les moyens de subsistance ont remis en état 11 km de routes d'accès et de systèmes de drainage connexes et ont permis à 4 110 ménages d'avoir accès à un ou plusieurs services de base (électricité, gaz, eau, égouts). En outre, 5 990 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle et qualifiante et 2 239 possibilités de travail à court terme ont été créées. Quelque 880 personnes ont reçu une aide pour reprendre, développer ou lancer une initiative d'entrepreneuriat et plus de 170 entreprises rurales ont été dotées d'avoirs productifs. Pour plus de 450 ménages vulnérables, on a fait appel à des solutions du marché et 9 170 mètres cubes de débris ont été enlevés. Pour améliorer l'accès à l'éducation dans les localités de Raqqa nouvellement accessibles, l'UNICEF a réhabilité 69 salles de classe et 3 installations eau, assainissement et hygiène dans deux écoles, au profit de 1 100 élèves.

52. Dans son rapport établi en application du paragraphe 2 de la résolution [2585 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité([S/2021/1030](#)), le Secrétaire général donne davantage de précisions sur les projets de relèvement rapide menés dans le cadre des opérations humanitaires des Nations Unies.

Accès humanitaire

53. Pour fournir une aide humanitaire, les organismes des Nations Unies et tous leurs partenaires humanitaires doivent pouvoir bénéficier d'un accès rapide, sûr, durable et sans entrave aux personnes dans le besoin, sur tout le territoire de la République arabe syrienne. L'action humanitaire fondée sur des principes repose sur la capacité d'étudier les besoins et de fournir une aide, d'en assurer le suivi et d'évaluer les effets de manière indépendante, notamment en dialoguant régulièrement et directement avec les personnes touchées. L'accès en République arabe syrienne demeure complexe, les divers secteurs géographiques n'étant pas desservis de la même manière et les services étant régis par des modalités opérationnelles variées. Au total, 2 271 membres du personnel des Nations Unies sont en poste dans le pays, dont plus de 700 déployés dans des pôles humanitaires situés hors de Damas (Alep, Deir el-Zor, Hama, Homs, Lattaquié, Qamichli, Soueïda et Tartous). Par ailleurs, 3 610 membres du personnel de l'UNRWA sont déployés sur l'ensemble du territoire. Compte tenu de cette présence décentralisée, le personnel des Nations Unies est plus proche des populations touchées, qu'il peut mieux atteindre. Dans tout le pays, l'aide humanitaire est distribuée et assurée principalement par des acteurs nationaux, notamment des ONG et le Croissant-Rouge arabe syrien.

Accès dans les zones contrôlées par le Gouvernement

54. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, l'accès à certaines populations et enclaves pour lesquelles des autorisations administratives et de sécurité sont nécessaires est toujours difficile, notamment en ce qui concerne Beït Jinn et Mazraat Beït Jinn dans la partie ouest de Rif-Damas, Hajar el-Assouad dans le district de Daraya (province de Rif-Damas), Soukhné dans le district de Palmyre (province de Homs) et Fiq dans le district de Fiq (province de Qouneïtra).

55. Le personnel des Nations Unies et les prestataires de services extérieurs ont continué de se rendre sur le terrain, aux côtés d'organisations non gouvernementales nationales et du Croissant-Rouge arabe syrien, pour effectuer des missions d'évaluation et de surveillance ainsi que de soutien logistique et administratif. Entre le 16 janvier et le 15 mars 2022, 2 110 mouvements ont eu lieu au titre d'une approbation de programmes ou d'une autorisation générale, soit une baisse de 13 % par rapport à la période du 16 novembre 2021 au 15 janvier 2022, durant laquelle 2 434 missions de ce type s'étaient déroulées (voir tableau 3)².

56. De plus, au cours de la période considérée, 69 missions d'évaluation des engins explosifs ont été menées par le Service de la lutte antimines, qui a reçu une autorisation générale du Ministère des affaires étrangères en juillet 2021.

Tableau 3

Nombre total de missions menées au titre d'une approbation de programmes ou d'une autorisation générale^a depuis l'intérieur de la République arabe syrienne, par des organismes des Nations Unies, des prestataires extérieurs ou des facilitateurs, par type : 16 janvier au 15 mars 2022

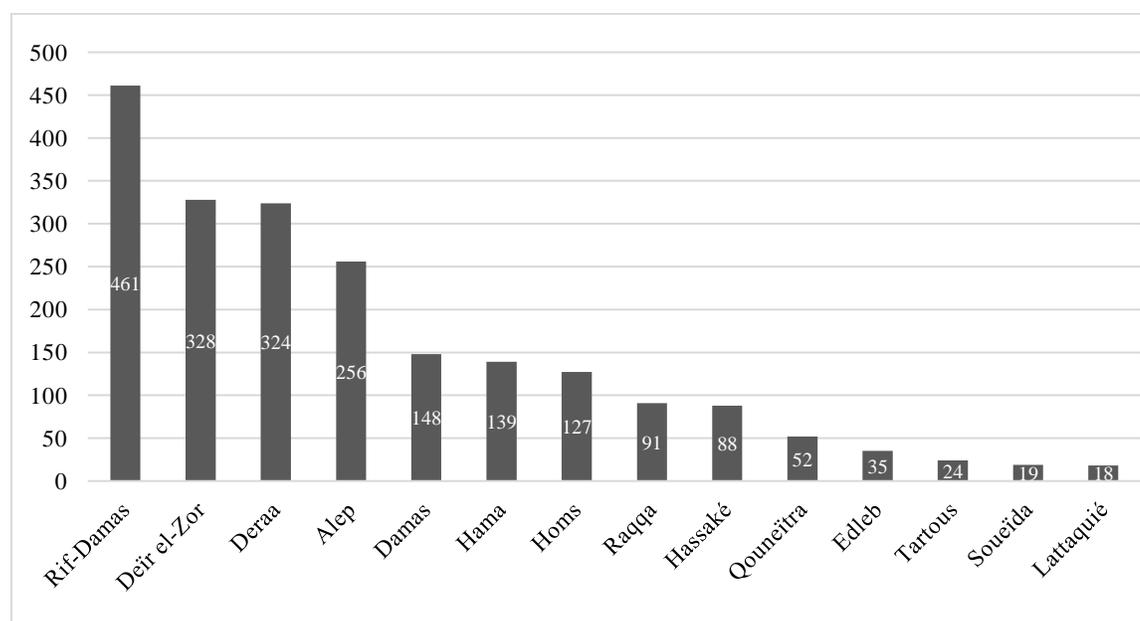
Type de mission	Autorisation générale	Programme approuvé	Total
Missions d'évaluation	60	5	73
Missions d'escorte des convois d'aide	353	–	353

² Le personnel des Nations Unies et les prestataires de services extérieurs opérant dans les centres humanitaires hors de Damas obtiennent une « autorisation générale » pour se déplacer dans le cadre des activités prévues au titre des programmes, ce qui permet un accès régulier et allège les formalités bureaucratiques.

Type de mission	Autorisation générale	Programme approuvé	Total
Missions de surveillance	1 641	–	1 641
Missions de sécurité et d'appui logistique ou administratif	28	15	43
Total	2 090	20	2 110

^a Les missions menées au titre d'un programme approuvé ou d'une autorisation générale ne nécessitent pas l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères.

Figure II
Nombre total de missions menées au titre d'une approbation de programmes ou d'une autorisation générale depuis l'intérieur de la République arabe syrienne, par des organismes des Nations Unies, des prestataires extérieurs ou des facilitateurs, par province : 16 janvier au 15 mars 2022



57. En ce qui concerne les missions nécessitant l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères, l'ONU a présenté 162 nouvelles demandes, dont 101 (62 %) ont été approuvées (voir tableau 4). Ce chiffre tient compte du délai de réponse de 10 jours du Ministère et ne prend pas en compte les demandes qui ont été soumises mais qui sont toujours en cours de traitement.

Tableau 4
Missions à l'intérieur de la République arabe syrienne nécessitant l'approbation expresse du Ministère des affaires étrangères : 16 janvier au 15 mars 2022

Type de demande	Nombre demandé	Demandes approuvées	Pourcentage approuvé
Missions d'évaluation	19	16	84
Missions d'escorte des convois d'aide	23	18	78
Missions de surveillance	96	53	55
Missions de sécurité et d'appui logistique ou administratif	24	14	58

Type de demande	Nombre demandé	Demandes approuvées	Pourcentage approuvé
Missions d'évaluation des engins explosifs	–	–	–
Total	162	101	62

Notes : Les missions du personnel des Nations Unies qui ont pour point de départ Damas ou qui traversent les lignes de front nécessitent l'autorisation expresse du Ministère des affaires étrangères. Des organismes des Nations Unies ont présenté une demande pour 66 missions supplémentaires au cours de la période considérée ; toutes sont actuellement en cours de traitement. Les chiffres figurant dans le tableau 4 reposent sur les données internes communiquées par les organismes des Nations Unies et correspondent aux demandes faites et aux autorisations obtenues durant la période considérée (du 16 janvier au 15 mars 2022). Des différences sont donc possibles par rapport aux chiffres consignés par le Gouvernement de la République arabe syrienne, avec lequel des pourparlers sont en cours afin d'aligner les méthodes suivies.

Accès au nord-ouest de la République arabe syrienne à travers les lignes de front

58. Durant la période considérée, les organismes des Nations Unies ont réussi à faire une troisième livraison à travers les lignes de front à Sarmada dans le nord-ouest du pays depuis l'adoption en juillet 2021 de la résolution [2585 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité. Le 30 mars 2022, 14 camions ont transporté une aide humanitaire contribué par le HCR, le FNUAP, l'OMS, le PAM et l'UNICEF, des entrepôts de l'ONU à Alep à l'entrepôt du PAM à Sarmada et Dana, dans la province d'Edleb. En tout, 457 tonnes de fournitures ont été ainsi entreposées à Sarmada et Dana.

59. À l'issue de négociations détaillées, un nouveau système de distribution directe acceptable par toutes les parties a été mis en place pour distribuer l'aide acheminée à travers les lignes de front. Au cours de la période considérée, le FNUAP a livré, en décembre 2021, des kits dignité à 2 000 personnes à Sarmada, à travers les lignes de front. Les distributions ont eu lieu dans six camps de la province d'Edleb. L'UNICEF a également fourni à 1 978 ménages des kits d'hygiène familiale, du savon, des serviettes hygiéniques et des couches à usage général dans la province d'Edleb et a distribué des sacs scolaires à 9 982 élèves dans les provinces d'Alep et d'Edleb. L'UNICEF a donné des produits nutritionnels préventifs d'urgence destinés à 30 000 enfants de moins de cinq ans et 16 500 femmes enceintes et allaitantes, pendant trois mois, et des produits nutritionnels curatifs d'urgence, en quantité suffisante pour traiter 738 enfants souffrant de malnutrition sévère dans divers sous-districts des provinces d'Alep et d'Edleb. Toutes les fournitures ont été livrées dans le cadre du convoi de décembre 2021 acheminé à travers les lignes de front. Au cours de la période considérée, environ 45 % des articles livrés par l'OMS en décembre ont été distribués à deux hôpitaux de Salqin. Les autres fournitures attendent d'être distribuées.

60. Malgré les progrès accomplis, un certain nombre d'obstacles restent encore à lever pour qu'il soit possible d'effectuer régulièrement et durablement des opérations d'acheminement à travers les lignes de front dans le nord-ouest, comme le prévoit le plan de l'ONU concernant les convois interorganisations traversant les lignes de front. Il demeure essentiel de recevoir dans les délais voulus les garanties de sécurité nécessaires de la part des parties au conflit pour que les convois et leur personnel puissent traverser les lignes de front en toute sécurité, sachant que les tirs d'artillerie, les frappes aériennes, les mines terrestres et les engins explosifs improvisés représentent des menaces réelles pour la sécurité du personnel humanitaire. Il est indispensable que toutes les parties s'engagent à ne s'ingérer à aucun stade dans les activités d'acheminement des secours humanitaires à travers les lignes de front. La responsabilité à l'égard des populations touchées est également un aspect important à prendre en compte, pour garantir que les populations acceptent la fourniture d'aide

humanitaire et pour limiter autant que possible d'éventuelles réactions négatives des communautés voisines ou d'autres groupes après l'acheminement de l'aide.

Accès au nord-ouest de la République arabe syrienne à travers les lignes de front

61. Dans le nord-est, l'ONU et les partenaires humanitaires ont pu maintenir un accès humanitaire régulier et viable dans la plupart des secteurs de la province de Hassaké et dans certaines zones de la province de Raqqa.

62. Le 20 février, le PAM a reçu les autorisations nécessaires pour reprendre ses envois d'aide alimentaire au camp de Hol, après une suspension de près d'un mois due à l'insécurité et à l'absence d'autorisations officielles. Cependant, le 16 mars, les activités humanitaires, à l'exception de l'aide vitale, ont été suspendues. Le 28 mars, à la suite d'un incident de sécurité survenu pendant les phases 4 et 5, la suspension des activités humanitaires s'est étendue aux activités vitales, à l'exception de la distribution de pain. Des pénuries d'eau ont été signalées dans le camp. Ces restrictions se sont poursuivies jusqu'à la fin de la période considérée. Le PAM a fini de distribuer des rations à 56 140 personnes dans le camp pour les cycles de janvier et février.

63. Au cours de la période considérée, le HCR et ses partenaires ont achevé de mettre en place les mesures prises face au déplacement d'environ 45 000 personnes dans la ville de Hassaké, à la suite de l'attaque de la prison de Sinaa le 20 janvier et les événements connexes. Au total, des articles non alimentaires ont été distribués à environ 2 200 personnes dans sept abris collectifs. Le HCR a également distribué de la nourriture, de l'eau et des kits d'hygiène dans les abris collectifs, en coordination avec les autorités. Le PAM a distribué des paniers de produits alimentaires aux personnes déplacées qui retournent chez elles et à la communauté d'accueil, touchant ainsi plus de 45 000 personnes. Le FNUAP a distribué à plus de 2 236 femmes et filles des kits dignité adaptés à l'hiver et des serviettes hygiéniques dans les abris collectifs. Il a fourni des services en matière de santé reproductive et de protection contre la violence fondée sur le genre à 2 906 femmes et filles, ainsi que des kits de santé reproductive d'urgence. Au début du mois de février, la majorité des personnes déplacées seraient rentrées chez elles.

64. Les efforts déployés pour fournir une assistance médicale suffisante et durable aux régions du nord-est qui ne sont pas placées sous le contrôle du Gouvernement se sont poursuivis. En février et mars, l'OMS a livré quatre cargaisons à travers les lignes de front dans le nord-est du pays, dont deux par avion et deux par la route. Les fournitures acheminées par avion comprenaient des vaccins et des articles consommables liés à la COVID-19, ainsi que des vaccins utilisés pour la vaccination de routine (pour un total de 7 442 kg). Le contenu des convois routiers, pesant 50 981 kilogrammes, comprenait des trousseaux sanitaires d'urgence interinstitutions, des fournitures médicales et des médicaments utilisés pour le traitement de la gale et des poux, ainsi que des fournitures médicales allouées à l'hôpital national de Qamichli, en nombre suffisant pour assurer 485 223 traitements. Environ 34,24 tonnes de fournitures ont été livrées à 52 destinations (hôpitaux et centres médicaux), permettant de dispenser 369 550 traitements. L'UNICEF a fourni des fournitures d'une valeur de 1,14 million de dollars au nord-est.

65. Bien que l'ONU ait continué d'intensifier l'acheminement de fournitures médicales à travers les lignes de contrôle vers le nord-est, les besoins sont restés supérieurs aux capacités de réponse. Les organisations non gouvernementales, qui apportent leur appui à plus de 110 établissements de soins dans le nord-est du pays, ont continué d'essayer des retards dans la mise en place de chaînes d'approvisionnement fiables, ce qui a entraîné des pénuries de médicaments essentiels tels que les médicaments pédiatriques, l'insuline et les médicaments contre

les maladies cardiovasculaires et la tuberculose, ainsi qu'une pénurie de fournitures de laboratoire et de traitement contre la malnutrition aiguë. Les problèmes concernant la chaîne d'approvisionnement entravent également les activités de dépistage et les interventions relatives à la COVID-19 et empêchent de se faire une idée complète de la prévalence et de l'ampleur de la COVID-19 dans le nord-est. Les services de santé ont continué à pâtir des difficultés d'accès et des effets du sous-investissement.

66. Les organismes des Nations Unies opérant depuis Damas continuent d'avoir du mal à toucher la plupart des communautés à Manbej et Aïn el-Arab, aucun accord n'ayant été conclu entre les parties en présence. En ce qui concerne l'accès à la zone de Ras el-Aïn-Tell Abiad, l'UNICEF et l'OMS continuent d'étudier la faisabilité d'une mission de livraison à travers les lignes de front pour envoyer des médicaments de base et des vaccins contre la COVID-19. Une mission qui avait été prévue, autorisée par le Gouvernement de la République arabe syrienne le 6 décembre, a été reportée pour des raisons de sécurité.

67. Le plus récent convoi humanitaire de l'ONU à avoir atteint Roukban depuis l'intérieur du pays a été acheminé en septembre 2019. L'accès des camions commerciaux, empruntant des routes informelles, a été sporadique. Depuis que le Gouvernement jordanien a décidé, en mars 2020, de fermer la frontière pour endiguer la propagation de la COVID-19, les patients de Roukban ayant besoin de soins médicaux ne peuvent plus accéder à la clinique de l'ONU située du côté jordanien. Les cas graves ont continué d'être envoyés à Damas, en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien.

Accès à la République arabe syrienne par les frontières

68. Les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires ont continué d'essayer de régler les problèmes logistiques et opérationnels que pose la réduction à un seul point de passage transfrontière autorisé par suite de l'adoption des résolutions [2533 \(2020\)](#) et [2585 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité. Toute l'aide humanitaire des Nations Unies dans le nord-ouest du pays continue d'être acheminée par le point de passage de Bab el-Haoua, 4 919 camions d'aide humanitaire y ayant transité depuis l'entrée en vigueur de la résolution [2585 \(2021\)](#).

69. Le mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire a poursuivi ses opérations conformément au mandat dont il avait été investi par le Conseil de sécurité dans ses résolutions [2165 \(2014\)](#), [2191 \(2014\)](#), [2258 \(2015\)](#), [2332 \(2016\)](#), [2393 \(2017\)](#), [2449 \(2018\)](#), [2504 \(2020\)](#), [2533 \(2020\)](#) et [2585 \(2021\)](#). Il a permis l'inspection de 13 chargements de biens d'articles humanitaires vérifiés et confirmés, répartis entre 1 272 camions passés en République arabe syrienne depuis la Turquie en février et mars, tous par Bab el-Haoua. Ces convois ont porté à 54 735 le nombre de camions contrôlés depuis le début des opérations (44 763 acheminés par Bab el-Haoua, 5 268 par Bab el-Salam, 4 595 par Ramta et 109 par Yaaroubiyé). Le contenu des chargements n'a suscité aucune inquiétude, et leur caractère humanitaire n'a pas été mis en doute. L'ONU a donné un préavis de 48 heures au Gouvernement syrien à chaque fois qu'un convoi franchissait la frontière, l'informant des articles humanitaires à livrer, du nombre de camions, de l'organisme des Nations Unies concerné et du district de destination. Le mécanisme a continué de bénéficier d'une excellente coopération de la part du Gouvernement turc.

Visas et enregistrements

70. Les organismes des Nations Unies ont continué de coopérer avec le Gouvernement syrien pour que les visas nécessaires soient délivrés en temps voulu à leur personnel (voir tableau 5).

Tableau 5
**Demands de visas présentées par des organismes des Nations Unies :
du 1^{er} février au 25 mars 2022**

<i>Type de demande</i>	<i>Nombre demandé</i>	<i>Demands approuvées</i>	<i>Demands rejetées</i>	<i>Nombre de demands en instance</i>
Demands de visas présentées pendant la période considérée ^a	88	49	6	32
Demands de renouvellement de visas présentées pendant la période considérée ^b	159	110	0	47
Demands de visas en instance présentées avant la période considérée	95	25	1	69
Demands de renouvellement de visas en instance présentées avant la période considérée	57	39	1	17

^a L'ONU a retiré une demande de visa qui a été présentée pendant la période considérée.

^b L'ONU a retiré deux demandes de renouvellement de visa en instance, qui avaient été présentées avant la période considérée.

71. En tout, 47 organisations non gouvernementales internationales sont habilitées par les autorités nationales à exercer des activités dans le pays.

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et des locaux

72. L'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont continué d'exécuter leurs programmes dans des secteurs où se succèdent les affrontements entre les parties au conflit, qui comprennent notamment des frappes aériennes, des échanges réguliers de tirs d'artillerie ou de mortier indirects et d'autres attaques menées par les diverses parties au conflit. Le personnel humanitaire intervient également dans des secteurs qui sont fortement contaminés par des munitions non explosées, des restes explosifs de guerre et des mines terrestres.

73. D'après les informations disponibles, des centaines d'agents humanitaires ont été tués depuis le début du conflit, parmi lesquels 22 fonctionnaires d'organismes des Nations Unies ou d'autres entités des Nations Unies, dont 20 membres du personnel de l'UNRWA, 66 membres du personnel ou volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 membres du personnel ou volontaires de la Société du Croissant-Rouge palestinien. En outre, de nombreux employés d'organisations non gouvernementales internationales ou nationales ont été tués.

74. Au total, 14 membres du personnel du système des Nations Unies (tous membres de l'UNRWA) étaient encore en détention ou portés disparus au 29 mars. À la même date, neuf fonctionnaires de l'UNRWA et cinq membres n'ayant pas la qualité de fonctionnaire étaient encore portés disparus ou en détention.

III. Observations

75. Ce conflit brutal, qui dure depuis 11 ans, entraîne un coût humain extraordinaire et des violations massives et systématiques des droits humains. À ce jour, la République arabe syrienne reste l'une des crises les plus complexes au monde en termes d'assistance humanitaire et de protection. Les hostilités en cours, une crise économique grave qui ne cesse d'empirer, des violations systématiques des droits humains, les pénuries d'eau et la pandémie de COVID-19 continuent de plonger des millions de Syriennes et de Syriens déjà vulnérables dans une crise encore plus profonde. Les besoins humanitaires dans la République arabe syrienne sont au plus

haut niveau depuis que le conflit a commencé en 2011, 14,6 millions de personnes ayant besoin d'aide.

76. L'ONU et ses partenaires aident plus de sept millions de personnes chaque mois dans toute la République arabe syrienne, mais il faut plus. Je crains que si la communauté internationale n'apporte pas un véritable soutien financier supplémentaire, notamment pour les activités de relèvement rapide, l'augmentation des besoins ne conduise davantage de familles à avoir du mal à se nourrir et donc à recourir, éventuellement, à des pratiques néfastes, telles que le mariage des enfants et d'autres mécanismes d'adaptation nuisibles.

77. L'ONU continue d'appliquer son plan consistant à envoyer régulièrement des convois humanitaires interinstitutions à travers les lignes de front vers le nord-ouest. Je me réjouis de la dernière livraison de ce type à Sarmada le 30 mars 2022. L'ONU fait tout ce qui est en son pouvoir pour étendre ces opérations et accroître leur prévisibilité, leur efficacité et leur sécurité, car les besoins ne cessent de croître. Je prie instamment toutes les parties de redoubler d'efforts pour faciliter l'action menée par l'ONU pour acheminer l'aide directement aux plus vulnérables, notamment en accordant les autorisations et les garanties de sécurité nécessaires dans les délais voulus. À ce stade, les convois à travers les lignes de front, même s'ils sont faits régulièrement, ne peuvent pas atteindre l'ampleur de l'opération transfrontière de l'ONU, qui reste une assistance vitale pour des millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest. Je demande donc au Conseil de sécurité de maintenir le consensus sur le renouvellement de la résolution [2585 \(2021\)](#) en juillet 2022. Il s'agit d'un impératif moral et humanitaire.

78. Je reste alarmé par le coût humain que le conflit armé continue d'entraîner et par les attaques qui semblent indiscriminées ou dirigées contre des civils dans toute la République arabe syrienne. Ces attaques, y compris l'utilisation d'engins explosifs improvisés dans les zones habitées, doivent cesser immédiatement. Je demande de nouveau à toutes les parties de respecter les droits de la personne et le droit international humanitaire, notamment en prenant bien soin, dans la conduite des opérations militaires, d'épargner les civils et les infrastructures civiles. Je rappelle également à tous les États, en particulier à ceux qui exercent une influence directe sur les parties au conflit, qu'ils sont tenus de prendre des mesures actives pour assurer le respect du droit international humanitaire, y compris en ce qui concerne la protection des civils.

79. Au total, 12 millions de personnes dans la République arabe syrienne sont en situation d'insécurité alimentaire et 1,9 million d'autres sont près de l'être. Ce chiffre dépasse de 51 % celui de 2019, avant la crise financière et l'apparition de la COVID-19. Il faut tenir compte des besoins alimentaires et nutritionnels croissants, de la grave détérioration des moyens de subsistance et de la résilience, et de l'effondrement des systèmes alimentaires.

80. En mars 2020, j'ai demandé que soient levées les sanctions qui pourraient entraver la fourniture d'articles essentiels, d'un appui médical lié à la COVID-19 ou de nourriture à la République arabe syrienne. Il est encourageant de voir que les États Membres et les acteurs humanitaires concernés établissent un dialogue technique sur les sanctions et les activités humanitaires dans le pays. J'espère qu'ils pourront trouver des solutions aux problèmes rencontrés par plusieurs acteurs humanitaires qui essaient de mettre en place des services financiers adéquats et fiables.

81. Je reste profondément préoccupé par le sort et le bien-être des enfants détenus dans le centre de détention de Ghoueïran et dans tous les centres de détention du nord-est. Je reprends l'appel lancé par l'UNICEF pour que ces enfants soient libérés immédiatement et que des solutions durables soient trouvées, et qu'il soit possible de

les joindre en tout temps pour leur apporter l'aide nécessaire à leur survie et faire des évaluations individuelles, conformément au meilleur intérêt de l'enfant. Le rythme actuel de rapatriement et de réintégration des enfants bloqués dans le nord-est est beaucoup trop lent et je demande à tous les États Membres d'œuvrer d'urgence au rapatriement des enfants étrangers, conformément aux droits internationaux et dans le plein respect du principe de non-refoulement.

82. Mon envoyé spécial pour la Syrie continue d'œuvrer pour la libération unilatérale des personnes arbitrairement privées de leur liberté, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes malades, particulièrement vulnérables pendant la pandémie de COVID-19. La majorité de ces personnes sont détenues par le Gouvernement de la République arabe syrienne. Je demande au Gouvernement et aux autres parties de donner des informations sur le sort et la situation de ces personnes et d'autoriser les organisations humanitaires et des droits humains à se rendre dans tous les lieux de détention. Toute personne détenue doit être rapidement informée des charges qui pèsent contre elle, avoir la garantie d'un procès équitable et rapide et libérée immédiatement si elle fait l'objet d'une détention arbitraire. Les décès en détention doivent faire l'objet d'une enquête rapide et transparente, les responsables doivent être identifiés et traduits en justice et la famille du défunt doit être informée et, dans le cas d'une mort injustifiée, indemnisée.

83. L'impunité persistante en ce qui concerne les graves violations des droits de la personne et atteintes à ces droits et les violations du droit international humanitaire demeure extrêmement préoccupante. Les auteurs de tels actes doivent rendre des comptes. Je demande à toutes les parties au conflit, en particulier au Gouvernement syrien, ainsi qu'à tous les États, à la société civile et aux organismes des Nations Unies, de coopérer pleinement avec le Mécanisme international impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, notamment en fournissant les informations et les documents voulus. L'obligation d'appliquer le principe de responsabilité en cas de graves violations des droits de la personne et atteintes à ces droits et de graves violations du droit international humanitaire est à la fois une exigence juridique et un élément essentiel pour l'instauration d'une paix durable en République arabe syrienne. Je demande une nouvelle fois que la Cour pénale internationale soit saisie de la situation dans le pays. Les personnes dont les droits ont été violés ont droit à un recours effectif.

84. Eu égard aux graves préoccupations qui ont été exprimées à maintes reprises au sujet de la protection des civils et d'autres questions relatives aux droits humains en République arabe syrienne, j'exhorte de nouveau le Gouvernement syrien à coopérer avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, conformément aux résolutions [S-18/1](#) et [19/22](#) du Conseil des droits de l'homme, notamment en mettant en place une présence sur le terrain destinée à protéger et à promouvoir les droits humains.

85. Je continue de demander à toutes les parties au conflit d'œuvrer rapidement à la réalisation de progrès tangibles dans le processus politique en République arabe syrienne. Je salue tous les efforts déployés pour rechercher un règlement politique, notamment par les parties syriennes, ainsi que par leurs partisans aux niveaux international et régional. Cela dit, les efforts déployés jusqu'à présent sont insuffisants. Je demande aux parties syriennes de collaborer de manière constructive avec mon envoyé spécial, qui a lancé un appel aux membres de la Commission constitutionnelle pour qu'ils travaillent en tenant compte de la gravité et de l'esprit de conciliation que la situation exige, pendant qu'il continue de faire tout son possible pour élargir le processus politique afin d'arriver à un règlement négocié du conflit

syrien, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Nous devons trouver le courage et la volonté de dépasser les engagements rhétoriques en faveur de la paix et de faire tout ce qui est nécessaire pour parvenir à une solution politique négociée qui réponde aux aspirations de l'ensemble de la population syrienne, mette fin à ses souffrances et garantisse une paix durable.

Annexe I

Faits dont des civils auraient été victimes, enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en février et mars 2022*

Province d'Edleb

- Le 2 février, le HCDH a reçu des informations selon lesquelles, le 31 janvier 2021, la famille d'un gardé à vue du village de Jarjanaz, dans l'est des faubourgs d'Edleb, a appris sa mort, par hasard, par l'intermédiaire du centre de services civil de Hama. L'avis de décès aurait indiqué qu'il était mort le 10 novembre 2014, à la suite de son arrestation en octobre 2012, alors qu'il revenait du Liban. La famille n'a eu aucune information sur ce qu'il était devenu ni sur l'endroit où il se trouvait jusqu'à ce que sa mort soit annoncée. Le corps du défunt n'a pas été remis à sa famille.
- Le 10 février, une femme civile déplacée aurait été blessée par balle près du complexe de camps d'Atmé, dans le nord de la partie rurale d'Edleb. Elle a succombé à ses blessures le 28 février, ce qui a provoqué des manifestations, au cours desquelles un garçon a été blessé par des coups de feu tirés pour disperser la foule. Un agent des médias couvrant les manifestations a été arrêté et détenu pendant quelques heures. Il aurait été agressé physiquement lors de son arrestation.
- Le 12 février, six civils, dont deux femmes et deux filles, ont été tués, et une femme a été blessée, lorsqu'une frappe terrestre a touché, selon les rapports, une maison dans la ville de Maarret el-Naassan, dans le nord-est de la partie rurale d'Edleb.
- Le 1^{er} mars, un civil a été arrêté lors d'une descente de police dans la ville de Binnich, dans le nord des faubourgs d'Edleb, apparemment à la suite d'une publication sur les médias sociaux. Le 3 mars, il aurait été transféré à la prison centrale de la ville d'Edleb ; sa famille n'a pas été autorisée à lui rendre visite.

Province d'Alep

- Le 2 février, au moins six civils, dont un garçon, ont été tués et 24 autres civils, dont trois femmes, sept garçons et une fille, ont été blessés lors de plusieurs frappes terrestres qui auraient touché des zones résidentielles et commerciales de la ville de Bab, dans les faubourgs d'Alep.
- Le 9 février, deux femmes ont été blessées lors de frappes terrestres qui auraient touché le village d'Arab *Hassan* Kabir, dans le nord des faubourgs d'Alep.
- Le 12 février, six civils, dont trois filles et deux garçons, ont été blessés lors d'une frappe terrestre qui aurait touché la périphérie de la ville de Jarablos, dans l'est des faubourgs d'Alep.

* La liste des faits illustre les sujets de préoccupation relatifs aux droits de la personne traités dans le rapport. Toutefois, en raison de l'évolution du conflit et de la perte des réseaux de sources crédibles ou fiables dans de nombreuses zones touchées par le conflit, il est de plus en plus difficile d'établir la véracité des faits. La liste, qui ne recense que ceux d'entre eux qui ont été signalés au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et confirmés conformément à la méthode utilisée par le Haut-Commissariat, ne saurait pas être considérée comme exhaustive.

- Le 15 février, quatre civils, dont deux garçons et une fille, ont été blessés lors de l'explosion d'un engin explosif improvisé qui aurait eu lieu près d'un centre d'immatriculation de véhicules, lié au conseil local de la ville d'Izaz, dans le nord des faubourgs d'Alep.
- Le 15 février, deux hommes civils ont été tués et six civils, dont un médecin, ont été blessés lors de plusieurs frappes terrestres qui auraient touché des zones résidentielles et commerciales de la ville d'Izaz.
- Le 1^{er} mars, deux garçons ont été tués et trois hommes civils ont été blessés par l'explosion d'une mine terrestre qui aurait eu lieu dans le village de Jarad, près de la zone de Manbej, dans l'est des faubourgs d'Alep.

Province de Deïr el-Zor

- Le 26 février, un civil, qui travaillait avec le conseil local, a été tué lors d'une fusillade venant d'un véhicule qui aurait eu lieu dans la ville de Dhiban, dans la partie est de la province.
- Le 28 février, un civil a été tué par balle, apparemment à la suite de tirs aveugles, lors d'une opération de sécurité dans le village de Haouaej Diab Jazira, dans le nord-ouest des faubourgs de Deïr el-Zor.
- Le 2 mars, un civil a été tué lors d'une fusillade venant d'un véhicule qui aurait eu lieu dans le village de Sabha, dans l'est des faubourgs de Deïr el-Zor.
- Le 5 mars, trois hommes auraient été arrêtés chez eux dans le village d'Abou Hamam, dans l'est des faubourgs de Deïr el-Zor. Un couvre-feu de 24 heures a été imposé au village pendant l'opération de sécurité. Les membres de leur famille n'ont pas réussi à obtenir des informations sur leur sort ou sur l'endroit où ils se trouvaient.
- Le 17 mars, trois hommes auraient été arrêtés lors d'une descente de police dans le quartier d'Haouïja, dans la ville de Moheïmidé, dans l'ouest des faubourgs de Deïr el-Zor. Les membres de leur famille n'ont pas réussi à obtenir des informations sur leur sort ou sur l'endroit où ils se trouvaient.

Province de Raqqa

- Le 12 février, un homme civil a été tué par balle, apparemment alors qu'il tentait d'échapper à une arrestation, lors d'une perquisition dans la ville de Tabqa, dans l'ouest des faubourgs de Raqqa.
- Le 12 mars, trois garçons ont été blessés, apparemment alors qu'ils jouaient dans la rue lors d'une frappe terrestre dans le village de Hiché, dans le nord des faubourgs de Raqqa.
- Le 16 mars, un garçon a été tué par l'explosion d'une mine terrestre dans le village de Soueïdiyé Kabiré, dans l'ouest des faubourgs de Raqqa.

Province de Hassaké

- Le 5 février, un journaliste a été arrêté à son domicile dans la ville de Qamichli, dans le nord des faubourgs de Hassaké. Il travaillait pour la chaîne de télévision ARK, basée à Erbil, dans le nord de l'Iraq, et était toujours en détention à la fin de la période considérée. Le même jour, un militant des médias, qui travaille pour Yeketi, dans le nord-est de la République arabe syrienne, a été arrêté à son

domicile et détenu dans la ville de Qamichli. Il a été libéré le 10 février sans que les raisons de sa détention soient clairement établies.

- Le 7 février, un garçon a été tué, et deux autres garçons et deux femmes ont été blessés, lors d'une fusillade qui aurait eu lieu dans le camp de Hol, dans l'est des faubourgs de Hassaké. Ces affrontements auraient éclaté à la suite d'une dispute.
- Le 19 février, un journaliste de la chaîne de télévision ARK a été arrêté à son domicile, dans la ville de Hassaké. Le même jour, un autre journaliste travaillant pour ARK ainsi que pour Rebaz Radio a été arrêté à son domicile dans la ville de Malikiyé, dans le nord-est des faubourgs d'Hassaké, et mis en détention. Les raisons de leur détention restent inconnues. Les membres de leur famille n'ont pas réussi à obtenir des informations sur leur sort ou sur l'endroit où ils se trouvaient.
- Le 19 février, le cadavre d'un gardé à vue a été envoyé à sa famille par l'hôpital de Hassaké. Le défunt avait été arrêté à son domicile dans le quartier de Ghoueïran dans la ville de Hassaké le 28 janvier 2022, apparemment lors d'une opération de sécurité qui faisait suite à une attaque contre la prison de Ghoueïran. Les membres de la famille ont été informés par téléphone que leur fils était mort en détention et qu'ils devaient prendre des dispositions pour récupérer son corps à l'hôpital.
- Le 27 février, deux femmes ont été blessées, alors qu'elles se trouvaient dans leur maison, lors d'une frappe terrestre qui aurait eu lieu dans le village d'Oum el-Kheir, dans le nord des faubourgs de Hassaké.

Province de Deraa

- Le 12 février, un membre du Comité central dans l'ouest des faubourgs de Deraa a succombé aux blessures qu'il avait subies à la suite d'une attaque menée le 10 février dans la ville d'Atman, dans le nord des faubourgs de Deraa.
- Le 15 février, l'ancien chef du conseil local de la ville de Ghariyet el-Charqiyé, à Deraa, a été tué par balle. Après s'être réconcilié avec le Gouvernement de la République arabe syrienne, il avait travaillé comme infirmier à l'hôpital de Bosra al-Sham, dans l'est des faubourgs de Deraa.
- Le 15 mars, un homme a été tué et une fille blessée lors d'un échange de tirs dans la ville de Jassem, dans le nord-ouest des faubourgs de Deraa. Les affrontements auraient éclaté lors d'une opération d'arrestation menée dans la région.
- Le 16 mars, une fille a été tuée et deux garçons blessés par l'explosion d'un engin non explosé près de la ville de Sanameïn, dans le nord des faubourgs de Deraa.
- Le 18 mars, un ancien membre « réconcilié » d'un groupe armé a été tué lors d'une fusillade venant d'un véhicule dans le village de Kark el-Charq, dans la partie sud des faubourgs de Deraa.
- Le 19 mars, un ancien membre « réconcilié » d'un groupe armé a été tué par balles dans la ville de Tafas, dans la partie sud des faubourgs de Deraa.

Province de Hama

- Le 27 février, trois hommes civils ont été tués par la détonation d'un reste explosif de guerre dans la ville de Salamiyé, dans l'est des faubourgs de Hama.

Province de Soueïda

- Le 11 février, un civil aurait été tué par balle à un poste de contrôle à l'entrée de la ville de Chahba, dans le nord des faubourgs de Soueïda.

Annexe II

Liste des partenaires humanitaires des Nations Unies participant aux opérations transfrontières

1. AFAQ
2. Agence d'aide à la coopération technique et au développement
3. Al-Ameen for Humanitarian Support
4. Fondation Al Resala
5. Alseeraj for Development & Healthcare
6. Fondation humanitaire Al Sham
7. ATAA Humanitarian Relief Association
8. BAHAR
9. Basma for Relief and Development
10. Basmeh & Zeitoonah for Relief and Development
11. Big Heart Foundation
12. BINAA for Development
13. Bonyan Organization
14. CARE International
15. Children of One World
16. Deutsche Welthungerhilfe e.V. (German Agro Action)
17. Médecins du monde (Turquie)
18. Ghiras Al Nahda
19. Global Communities
20. GOAL
21. Hand in Hand for Aid and Development
22. Handicap International
23. Hope Revival Organization
24. Human Appeal Turkey
25. Foundation for Human Rights and Freedoms and Humanitarian Relief
26. Humanitarian Initiative Association
27. Humanitarian Relief Association
28. Ihsan for Relief and Development
29. Independent Doctors Association
30. Insan Charity
31. Insani Inisiatif Dernegi
32. International Humanitarian Relief Association
33. Islamic Relief Worldwide

34. KUDRA
35. Maram Foundation for Relief and Development
36. Massrat – The Establishment for Human Care and Development
37. Association Medina
38. Mercy without Limits
39. Mercy-USA for Aid and Development
40. Muzun for Humanitarian and Development
41. Nasaem Khair
42. NAS
43. Conseil norvégien pour les réfugiés
44. Orange
45. Orient for Human Relief
46. People in Need
47. Physicians Across Continents
48. POINT Organisation
49. Qatar Charity
50. Qatar Red Crescent Society
51. Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
52. Relief Experts Association – UDER
53. Relief International
54. Sadad Humanitarian Organization
55. Saed Charity Association
56. SANED Organization
57. SENED Organization
58. Shafak Organization
59. SKT organization
60. Développement social international
61. Solidarités International
62. Space of Peace
63. Syria Relief
64. Syria Relief and Development
65. Syrian American Medical Society Foundation
66. Syrian Engineers for Construction and Development
67. Syrian Expatriate Medical Association
68. Takaful Alsham Charity Organization
69. The HALO Trust

70. The Mentor Initiative
 71. The Syrian Association for Relief and Development
 72. Croissant-Rouge turc
 73. Ufuk for Relief and Development
 74. Union des organisations de secours et soins médicaux
 75. Violet Organization
 76. War Child Holland
 77. Fondation Watan
 78. White Hands
 79. White Hats Organization for Sustainable Development
 80. Woman Support Association
 81. Vision du monde International
 82. Yol Rehberi Insan Haklari Dernegi
-